

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	28-Milieus denses et matériaux
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Archéométrie
Job profile :	Teaching of archaeometry to undergraduates and Masters students in archaeological sciences and art history. Research : Chronology; Archaeomaterials; Architecture of monumental building, Economic and monetary history. Though not compulsory, a profile oriented chronology will be appreciated.
Research fields EURAXESS :	Physics Applied physics History Archaeology History Art history History Prehistory
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Suceptible d'être vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	DRH - POLE ENSEIGNANTS 0557124417
N° de Fax :	.
Email :	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2020
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR HUMANITES
Référence UFR :	DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UMR5060 (199911751G) - INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2020
POSTE N° 0374

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Nature de l'emploi : Professeur des universités

Nature du concours : 46.1

Section(s) CNU : 28

Localisation : Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire - 33607 PESSAC CEDEX
UFR (*Unité de Formation et de Recherche*) Humanités – département histoire de l'art et archéologie
Laboratoire de recherche : UMR IRAMAT-CRP2A

Etat du poste (*vacant ou susceptible de l'être*) : **susceptible d'être vacant ou vacant**

PROFIL Archéométrie

DATE DE PRISE DE FONCTIONS 01/09/2020

RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS

Teaching of archaeometry to undergraduates and Masters students in archaeological sciences and art history.
Research : Chronology; Archaeomaterials; Architecture of monumental building, Economic and monetary history.
Though not compulsory, a profile oriented chronology will be appreciated.

EURAXESS RESEARCH FIELDS

Archaeometry, Applied physics, Archaeology, Art History, Preshistory

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le département Histoire de l'art et archéologie

Les formations en Histoire de l'Art et Archéologie offrent aux étudiants les moyens d'acquérir les savoirs fondamentaux de ses disciplines : approche des civilisations antiques (Orient ancien, Protohistoire européenne, Grèce, Rome) et de l'Histoire de l'Art de l'Europe occidentale (du Moyen Age au 21e siècle) ; analyse directe des œuvres, de leur réalité matérielle (méthodes de laboratoire), de leur mode de production et de leurs significations dans l'histoire des civilisations.

Unique en France, cette formation offre aussi une approche scientifique de la préservation et de la datation des éléments matériels du patrimoine culturel, mobiliers et structures architecturales.

Deux Masters Recherche : "histoire de l'art" et "matériaux du patrimoine culturel et archéométrie" ainsi qu'un master professionnel "Patrimoine et Musée" complètent cette formation qui peut être prolongée dans le cadre de doctorats en Histoire de l'Art, en Physique des archéomatériaux et en Sciences archéologiques

Le département Histoire de l'art et archéologie comprend 23 enseignants qui se répartissent dans les sections 21, 22 et 28. Il accueille 844 étudiants : 192 dans le parcours Sciences archéologiques de licence, 511 dans le parcours Histoire de l'art de licence, 39 en Master Archéologie, Sciences pour l'archéologie, et 102 dans les Master Histoire de l'art.

Filières de formation concernées : l'archéométrie est enseignée à tous les niveaux de la Licence d'histoire de l'art et d'archéologie dans le parcours Archéologie comme dans le parcours Histoire de l'art. L'enseignement vise à donner une vision d'ensemble de tous les aspects de l'archéométrie et de leur apport aux sciences archéologiques et à l'histoire de l'art, de la préhistoire à la période contemporaine.

Le ou la collègue recruté(e) sera amené(e) à intervenir en CM et en TD, en Licence mais également dans les Master : « Archéologie, sciences pour l'archéologie » comprenant trois parcours M1+M2 (Archéologie, Archéométrie, Ingénierie de l'archéologie préventive) et le « Master Patrimoine et Musée » comprenant un parcours « Régie des œuvres », en fonction des convergences avec les collègues en poste.

Au sein du Département Histoire de l'art et archéologie, l'équipe pédagogique en archéométrie comprend un Professeur et trois Maîtres de conférences (IRAMAT – UMR 5060).

ENSEIGNEMENT

Filières de formation concernées :

Licence : Licence Sciences Archéologiques, Mention : Histoire de l'Art et Archéologie

Licence : Licence Histoire de l'art, Mention : Histoire de l'Art et Archéologie

Master : Archéométrie, Mention : Archéologie, sciences pour l'archéologie

Master : Archéologie, Mention : Archéologie, sciences pour l'archéologie

Master : Ingénierie de l'archéologie préventive, Mention : Archéologie, sciences pour l'archéologie

Master : Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine, Mention : Patrimoine et musées

Doctorat : Physique des archéomatériaux

Doctorat : Sciences archéologiques

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Les 4 enseignants-chercheurs de la discipline sont impliqués dans les cursus d'UBM à hauteur de 1194 H équivalent TD, ce qui correspond à 6,2 services d'E-C.

Ces heures sont déclinées de la manière suivante :

– Licences : Histoire de l'art et Sciences archéologiques : 558 H ;

– Masters : Archéologie, sciences pour l'archéologie : 458 H ;

– Master : Patrimoine et Musées : 178 H.

Un projet d'EUR (Ecole Universitaire de Recherche) « ARCHAEO », renommé SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'Excellence) va être soumis au prochain appel à projets en 2020. Il est porté par les universités du site de Bordeaux. Notre équipe pédagogique d'Archéométrie participe activement au montage de ce projet pour :

– la création de 800 heures de cours supplémentaires (Master et Doctorat) ;

– un parcours de préparation aux concours ;

– une année intermédiaire entre M et D ;

– des financements d'enseignements sur le terrain.

Les objectifs pédagogiques se tournent vers une internationalisation des enseignements d'archéométrie et plus généralement des sciences archéologiques sur un site universitaire qui comporte de nombreuses filières couvrant pratiquement toutes les périodes et disciplines scientifiques associées à l'étude du passé de l'homme. Des projets de double diplôme et de Master ERASMUS MUNDUS sont à l'étude. La personne recrutée sera intégrée dans toutes ces formations et participera au projet de SFRI. Tous les contenus des formations sont détaillés sur l'offre de formation de l'université :

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre-de-formation-2016-2020.html>

RECHERCHE

Descriptif unité de recherche (UMR, ex. EA) et axes de recherches de l'unité dans lequel le.la futur.e recruté.e sera appelé.e à s'intégrer :

L'UMR 5060 IRAMAT, équipe CRP2A, comprend une cinquantaine de personnels (50% titulaires et 50% CDD) qui travaillent sur des thèmes de recherche variés en sciences archéologiques. Quatre axes existent actuellement :

1- Chronologie, Référentiels : Implantation humaine et paléo-environnement

2- De la source à l'objet. Ressource, diffusion, techniques, altération, vieillissement-conservation

3- Architecture du bâti monumental. Histoire, construction, matériaux, art

4- Histoire économique et monétaire

Les activités du laboratoire sont consacrées à l'archéométrie et tout particulièrement à la datation par les méthodes de la luminescence (Luminescence Stimulée Optiquement OSL, et Thermoluminescence TL). Un profil tourné vers la recherche en chronologie sera tout particulièrement apprécié, d'autant que le laboratoire IRAMAT-CRP2A dispose d'un panel complet d'équipements scientifiques pour la datation par les méthodes de la luminescence, offrant à la personne recrutée toutes les garanties de développement de sa recherche en chronologie. Le laboratoire dispose en effet de plusieurs systèmes d'acquisition des données (mesures radiométriques) pour la datation et de toute la chaîne nécessaire pour préparer les échantillons à dater.

Pour la caractérisation des archéomatériaux, les techniques de préparation, d'observation et d'analyse dont dispose le laboratoire sont les suivantes : équipements de découpe, de rectification et polissage, microscopie optique (pétrographie, métallographie et cathodoluminescence), microscopie électronique et spectrométries EDX et de Cathodoluminescence, DRX, XRF, Spectrométrie Raman, LIBS, imagerie hyperspectrale (UV-VIV-IR).

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET COLLECTIVES ENVISAGÉES

Il ou elle sera amené(e) à exercer des nombreuses responsabilités administratives au sein de l'UFR ou du Département et ou du laboratoire

CONTACT / INFORMATIONS

Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.

Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :

Directeur/trice de l'UFR ou Institut : Karin Sion-Jenkis

Mail et N° de téléphone karine.sion-jenkis@u-bordeaux-montaigne.fr

Tél. : 05 57 12 44 67

URL de l'Université Bordeaux Montaigne : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>

URL laboratoire : <http://www.iram-at-crp2a.cnrs.fr/spip/>

Nom directeurs du département histoire de l'art et archéologie : Gilles Ragot et Anne Michel

Email : gilles.ragot@u-bordeaux-montaigne.fr; anne.michel@u-bordeaux-montaigne.fr

RAPPEL DES MISSIONS GÉNÉRALES LIÉES AU STATUT DES ENSEIGNANT(E)S-CHERCHEUR(E)S

Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche.

Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées.

Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production.

Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

Préconisations recherche :

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters. En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu du futur professeur des universités qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.